



Câbles en acier pour usages courants — Détermination de la charge de rupture effective

Steel wire ropes for general purposes — Determination of actual breaking load

Première édition — 1974-03-01

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 677.72 : 620.172

Réf. N° : ISO 3108-1974 (F)

Descripteurs : câble métallique, essai, essai de traction.

Prix basé sur 1 page

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 3108 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 105, *Câbles en acier*, et soumise aux Comités Membres en février 1973.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Roumanie
Allemagne	Finlande	Royaume-Uni
Autriche	France	Suède
Belgique	Inde	Suisse
Bulgarie	Irlande	Tchécoslovaquie
Chili	Israël	Thaïlande
Danemark	Italie	Turquie

Cette Norme Internationale a également été approuvée par l'Organisation Internationale pour l'Étude de l'Endurance des Câbles (OIPEEC).

Les Comités Membres des pays suivants ont désapprouvé le document pour des raisons techniques :

Australie
Egypte, Rép. arabe d'
Nouvelle-Zélande

Câbles en acier pour usages courants — Détermination de la charge de rupture effective

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

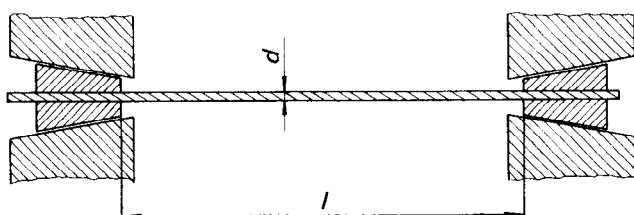
La présente Norme Internationale spécifie une méthode d'essai destructif de résistance à la traction pour déterminer la charge de rupture effective des câbles en acier pour usages courants conformes à l'ISO 2408, *Câbles en acier pour usages courants — Caractéristiques*.

Elle est également applicable à d'autres câbles, à moins que la norme respective n'exclue spécifiquement son application ou donne une autre méthode.

2 LONGUEUR D'ESSAI

La longueur d'essai (distance entre mordaches) doit être conforme aux valeurs du tableau suivant :

Dimensions en millimètres	
Diamètre du câble d	Longueur d'essai minimale l
$d \leq 6$	300
$6 < d \leq 20$	600
$d > 20$	$30 \times d$



3 ÉPROUVETTE

La longueur minimale de l'éprouvette est égale à la longueur d'essai plus celle nécessaire à l'arrimage.

L'éprouvette doit être représentative du câble et exempte de défauts. Avant le prélèvement, les extrémités de l'éprouvette doivent être protégées contre le détournage et

le nouage. De même, le câble dans lequel est prélevé l'éprouvette doit être sain. Lorsqu'on coupe l'éprouvette du câble, l'éprouvette et le câble ne doivent, ni l'un ni l'autre, être endommagés.

Lors de l'essai, l'éprouvette doit être serrée de façon que la charge soit appliquée à tous les fils du câble. Il peut être utile de munir l'éprouvette de douilles coniques. Au cas où de telles douilles sont utilisées, on doit s'assurer que le métal de remplissage pénètre bien, pour garantir une cohésion étroite avec les fils détournés.

4 ESSAI

4.1 Une charge ne dépassant pas 80 % de la charge de rupture minimale donnée dans l'ISO 2408 peut être appliquée rapidement; au-delà, elle doit être appliquée lentement de manière que l'augmentation de la contrainte correspondante soit d'environ 10 MPa par seconde.

4.2 La charge de rupture effective est atteinte lorsqu'un accroissement de la charge n'est plus possible.

4.3 Les essais au cours desquels la rupture se produit à l'intérieur ou à proximité des mordaches peuvent être écartés à la discrétion du fabricant, si la charge de rupture minimale n'est pas atteinte.

5 RAPPORT D'ESSAI

Le rapport d'essai doit contenir les indications suivantes :

- la référence de la méthode employée (c'est-à-dire, la présente Norme Internationale);
- les résultats (en termes de grandeurs et d'unités);
- tous détails particuliers relevés au cours de l'essai;
- toutes opérations non prévues dans la présente Norme Internationale, ou facultatives.